



**LIGNES DIRECTRICES POUR LES CRITERES DE SELECTION POUR LES
AIRES MARINES PROTEGEES**

LIGNES DIRECTRICES POUR LES CRITERES DE SELECTION POUR LES AIRES MARINES PROTEGEES

1. La discussion sur les attributs potentiels des MPA doit considérer les moyens les plus appropriés pour aborder les menaces potentielles ou déjà existantes des populations de cétacés de façon à leur permettre d'atteindre ou de maintenir un statut de conservation favorable. Il est important de considérer que protéger des habitats peut également protéger des populations de cétacés. Même si de grandes zones sont importantes pour les cétacés à un certain niveau, toutes les zones ne peuvent pas être protégées. Le but doit être de protéger les habitats les plus importants ; le défi est donc d'identifier ces habitats (voir (2) en-dessous).
2. Le concept « d'habitat critique » est souvent mentionné lorsque l'on parle de MPA et il existe un certain nombre de suggestions et de définitions pour ce mot (ex : zone de reproduction, zone de chasse/alimentation, corridors migratoires etc.). Néanmoins, dans le contexte de conservation et de gestion des cétacés il est important d'inclure le concept de menaces actuelles et/ou potentielles par rapport à la population lorsque l'on définit le mot « critique ». Par conséquent, la définition de ce qui constitue un « habitat critique » et les MPA potentielles seront mieux gérées au cas par cas et en se basant sur les actuelles connaissances scientifiques. La modélisation spatiale est un outil puissant pour ce genre de décision.
3. Les critères pour identifier les sites comprenant les « habitats critiques » des cétacés peuvent inclure :
 - Les zones utilisées par les cétacés pour la reproduction, l'alimentation, et les interactions sociales
 - Les routes et couloirs migratoires et les zones de repos associées
 - Les zones où les cétacés se rassemblent de façon saisonnière
 - Les zones importantes pour les proies des cétacés
 - Les procédés naturels qui permettent la recherche de nourriture pour certaines espèces de cétacés
 - Les structures topographiques favorables pour développer des opportunités d'alimentation pour des espèces de cétacés (canyons, hauts fonds)
4. Ces critères peuvent s'appliquer à des identifications de sites abritant des habitats essentiels pour les cétacés ayant besoin de protection, dû à la régularité des interactions significatives entre les cétacés et les activités humaines ; où
 - Des conflits entre les cétacés et activités de pêche ont été rapportés ;
 - La prise accidentelle et consécutive de cétacés est fréquemment rapportée ;
 - Des observations de cétacés (whale-watching) et des activités touristiques rattachées à la mer s'y déroulent ;
 - La navigation présente un risque potentiel pour les cétacés ;
 - La pollution est présente,
 - Le déversement d'ordures et certains écoulements se produisent,



- Des manœuvres militaires ont lieu ;
5. Pour chacun des cas cités ci-dessus, on doit être très attentif à savoir si le danger est le centre d'action de contrôle générique, ou si la création d'AMP ne ferait que s'additionner à ceux-ci.
6. En stipulant les potentialités des AMP, dans la vision la plus large possible tout en prenant en considération que cela peut-être qu'une étape de la procédure, les propositions devraient inclure les informations suivantes :
- Enumérer clairement les objectifs des AMP,
 - Donner les raisons pour avoir choisi une AMP comme l'outil le plus approprié, et les limites précises temporelles et géographiques (y compris les détails de la base de données et des techniques analytiques utilisées à cet effet.)
 - Un plan de gestion lié à la menace potentielle actuelle concernant une ou plusieurs espèces de cétacés ;
 - Des propositions pour des mesures de diminution de bruit (et /ou de recherche créées pour développer de telles recherches), en considérant un matériel de contrôle approprié (et de s'assurer qu'un tel matériel est correctement mis en place) plus un contrôle scientifique pour être certain que ces mesures (lorsqu'il y en a plus d'une,) opèrent tel que prévu.
 - Des propositions pour des supervisions de contrôle afin de s'assurer que les objectifs mentionnés soient atteints.
 - Les détails des consultations avec les preneurs de décision.
 - Les détails des aspects légaux relatifs à l'AMP, comprenant la coopération avec les autorités locales nationales et internationales qui pourraient être concernées.



FORMAT POUR LA PROPOSITION D'AIRES PROTEGEES POUR LES CETACES

INTRODUCTION

Pendant la MOP2, les Parties Contractantes à l'ACCOBAMS ont demandé au Comité Scientifique de préparer un format spécial pour la proposition d'aires protégées pour les cétacés d'après le format existant relatif aux ASPIM de la Convention de Barcelone.

Le format ci-dessous est basé sur le model « ASPIM ». Il comprend les sept sections suivantes :

- Identification de l'aire
- Résumé
- Description du site
- Importance de l'aire pour les espèces de cétacés
- Population humaine et utilisation des ressources naturelles
- Statut de protection
- Mesures de gestion proposées et dispositions institutionnelles y relatives



1. IDENTIFICATION DE L'AIRES

LE PAYS/LES PAYS (dans le cas d'aires transfrontalières)

--

PROVINCE OU REGION (ADMINISTRATIVES)

--

NOM DE L'AMP PROPOSEE

--

SITUATION GEOGRAPHIQUE

(Prière de décrire les coordonnées ici, et d'établir une annexe séparée avec une carte et une description des coordonnées géographiques de l'aire proposée).

--

SURFACE DE L'AMP PROPOSEE (totale)

(unité de mesure nationale)	(Equivalent en hectare)
-----------------------------	-------------------------

LONGUEUR DE LA COTE (km)

--

2. RESUME (3 pages maximum)

Fournir un résumé des informations contenues dans les sections 3 à 7 ci-après.

3. DESCRIPTION DU SITE

3.1 TYPOLOGIE DU SITE

Surface marine (km ²):	eaux maritimes intérieures	<input type="text"/>
	Mer territoriale	<input type="text"/>
	Haute mer	<input type="text"/>

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

3.2.1. Géologie/Géomorphologie

Décrire brièvement : (i) les aspects géologiques (lithologie et tectonique) ; (ii) les processus d'accumulation et d'érosion observables; (iii) la géomorphologie côtière et (iv) les systèmes insulaires. (indiquer les sources bibliographiques).



3.2.2. Autres caractéristiques physiques intéressantes : Telles que hydrodynamisme, formations volcaniques, grottes, formations sous-marines, etc.

CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES

3.3.1. Habitats: Brève description des habitats dominants sur la base des classifications d'Habitats de références adoptées dans le cadre du PAM (et leur couverture, en ha).

3.3.2. Liste des espèces importantes sur le plan régional/global (faune et flore, cétacés exclus)

Lister ici **UNIQUEMENT** les espèces protégées par les accords internationaux, en particulier les espèces marines comprises dans l'annexe II du Protocole qui sont présentes dans l'aire. Toute autre espèce peut être mentionnée si elle est clairement considérée comme ayant une importance régionale étant donné sa grande représentation dans l'aire. Établir la liste des espèces sous les rubriques : plantes marines, invertébrés marins, poissons, amphibiens et reptiles, oiseaux et mammifères. Pour chaque espèce, citez :

- a) Sa relative abondance comme Commune (C), Non-Commune (NC) ou Occasionnelle (O)
- b) Son statut global comme Rare (r), Endémique (e) et/ou Menacé (m)
- c) Son statut comme une importante population Résidente (R), ou importante pour sa reproduction (B), son alimentation (A), son hibernation (H) ou son passage migratoire (Mi)

ESPECES	ABONDANCE rel.			STATUT GLOBAL			STATUT LOCAL				
	(C)	(NC)	(O)	(r)	(e)	(m)	(R)	(B)	(A)	(H)	(Mi)

3.3.3. Flore: Décrire en quelques phrases les principaux peuplements végétaux importants présents dans l'aire.

3.3.4. Faune: Décrire en quelques phrases les principales populations animales importantes présentes dans l'aire, cétacés exclus.

4. IMPORTANCE DES AIRES POUR DES CETACES

4.1. Espèces de cétacés présentes dans l'aire: Pour chaque espèce connue dans l'aire, complétez les informations suivantes (copier la table pour chaque espèce) :

Nom de l'espèce	
Densité (relative ou absolue)	
Taille des groupes (moyenne, écart)	
Utilisation des habitats (inclure des cartes si disponibles). La modélisation spatiale est fortement recommandée.	
Alimentation	
Paramètres du cycle de vie	
Menaces existantes ¹	
Menaces potentielles	
Etat connu et tendance	

4.2. Décrire l'information scientifique sur les populations qui n'est pas disponible mais considérée essentielle pour sa protection

4.3. Caractéristiques de l'aire qui font qu'elle est d'intérêt particulier pour les cétacés (ex : aires utilisées par les cétacés pour l'alimentation, la reproduction la mise bas et le comportement social ; les routes de migration et les couloirs et les zones de repos qui leur sont apparentés ; aires où il y a des concentrations saisonnières d'espèce de cétacés ; les aires d'importance pour les proies des cétacés ; les phénomènes naturels qui soutiennent la productivité continue des espèces fourrages d'espèces de cétacés (upwellings, fronts, etc.) ; les structures topographiques favorables pour améliorer les conditions d'alimentation pour des espèces de cétacés (canyons, monts sous-marins).

4.4. Justification de la proposition: Raisons pour lesquelles l'établissement de l'aire protégée est considéré essentiel à la protection de la population (par rapport à d'autres mesures plus générales)

4.5. Mesures souhaitables pour protéger la population en dehors des limites de l'aire proposée

4.6. Est-ce que l'aire est de nature à appuyer la protection des cétacés comme partie d'un réseau d'AMP plus large?

¹ Par exemple : Conflits entre les activités de pêche et les cétacés; prises accidentelles de cétacés importantes ou fréquentes, Observation Intensive des baleines ou autres activités de tourisme nautique; les menaces de la navigation aux cétacés ; la pollution, émissaire en mer ou autres déversements, exercices militaires.



4.7. Décrire les buts de l'AMP proposée:

5. POPULATION HUMAINE ET UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

5.1 Population humaine

Habitants résidents à l'intérieur de l'aire et visiteurs :

Population résident

Touristes

Principaux établissements humains et leurs populations

5.2 Utilisation humaine et aménagements

a) Décrire brièvement l'utilisation courante de l'aire - subsistance, artisanat, pêche récréative et commerciale, tourisme autres activités économiques.

Pêche:

Tourisme:

Trafic Maritime:

Observation des baleines :

Activités Militaires:

Infrastructures / construction:

Recherche:

b) Indiquer combien des utilisateurs dépendent de ces ressources, saisonnalité de l'utilisation, et fournir une évaluation de l'importance sociale et économique de leur utilisation et l'impact perçu sur la conservation de l'aire, en attribuant une note de 0-1-2-3 (signifiant nul, bas, moyen, élevé).

ACTIVITÉ ET CATÉGORIE	EVALUATION DE L'IMPORTANCE								Nombre estimé des utilisateurs	Caractère saisonnier
	Socio-économique				Conservation					
PECHE										
Subsistance	0	1	2	3	0	1	2	3		
Commerciale, locale	0	1	2	3	0	1	2	3		
Commerciale, non-locale	0	1	2	3	0	1	2	3		
Récréative contrôlée	0	1	2	3	0	1	2	3		
Récréative non-contrôlée	0	1	2	3	0	1	2	3		
Autre										
TOURISME										
Contrôlé	0	1	2	3	0	1	2	3		
Non-contrôlé	0	1	2	3	0	1	2	3		
Type :										
- écotourisme	0	1	2	3	0	1	2	3		
- tourisme marin	0	1	2	3	0	1	2	3		
- tourisme de masse										
Infrastructure d'accueil	0	1	2	3	0	1	2	3		
AUTRES ACTIVITES										
	0	1	2	3	0	1	2	3		
	0	1	2	3	0	1	2	3		

5.3 Utilisations économiques ou de subsistance traditionnelle

Indiquer toute activité traditionnelle respectueuse de l'environnement et intégrée avec le milieu naturel qui contribuent au bien-être des populations locales. Ex : utilisation de l'eau et de la terre, espèces ciblées, si les saisons de fermeture ou les zones fermées sont utilisées comme techniques de gestion.

Observation des cétacés
Pêche Artisanale
Plongée sous marine
Plaisance

5.4. Identification des Parties prenantes

5.4.1 Institutionnelles (Internationales, régionales, nationales, locales)

--



5.4.2 Privés (Industrie, militaire, scientifique, ONG, autre)

5.5 Développement et tendances attendus

5.6 Conflits potentiels (entre cétacés et activistes humaines ou conflits potentiels entre utilisateurs). Harcèlement

Diminution des proies:

Interaction avec la pêche (prises accidentelles, déprédation) :

Pollution acoustique :

Déchets solides:

Collisions:

Harcèlement:

6. STATUT DE PROTECTION

6.1. Statut juridique

6.1.1 Historique de la protection du site (si applicable)

6.1.2 Statut légal proposé (Mentionner la catégorie de la conservation nationale)

6.1.3. Si l'aire protégée se trouve partiellement ou totalement en Haute Mer, lister les dispositions institutionnelles proposées.

7. MESURES DE GESTION PROPOSEES ET DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES Y RELATIVES

Prière suggérer comment la gestion de l'AMP proposée sera entreprise. Indiquer les mesures de gestion qui pourraient être utilisées pour l'AMP en vue de protéger des cétacés et réduire ou éliminer les conflits avec l'usage humain de l'aire. Par exemple, vous pourriez suggérer une AMP avec un zonage et un et/ou des zones de forte protection des habitats essentiels et/ou vous pourriez utiliser d'autres outils de gestion tels que des règlements pour contrôler le déversement de pollution ou le bruit des bateaux, les activités maritimes, les bateaux à grande vitesse, la pollution sonore sous-marine. Les suggestions et les propositions pour l'application effective des mesures peuvent également être faites ici. Quelles institutions existantes, gouvernementales ou autres, peuvent assurer la gestion, ou faut-il créer de nouvelles structures ?

7.1. Décrire les dispositions pour l'établissement d'un organe de gestion et la formulation d'un plan de gestion²

7.2. Définir les objectifs de gestion conçus pour réaliser les objectifs (énuméré dans la section 4,7). La gestion efficace d'une AMP est fondée sur l'articulation d'objectifs clairs et faciles à évaluer pour atteindre les buts institutionnels, et la mise en œuvre d'un système de suivi pour évaluer si ces objectifs sont atteints. Un défi important à la gestion efficace des AMP dédiées à la protection de premiers prédateurs tels que les cétacés est la nécessité d'avoir un cadre général pour diriger et évaluer l'efficacité dans le contexte d'objectifs plus larges à l'échelle de l'écosystème, qui cherche à étendre les avantages de la conservation des espèces protégées et leurs habitats aux réseaux trophiques marins et au processus couvrant tout l'écosystème. La gestion au niveau de l'écosystème exige un raisonnement clair et une base de connaissance solide.

7.3. Enumérer les révisions périodiques de la gestion pour évaluer si les objectifs sont atteints. Une étape fondamentale dans le processus de gestion concerne le suivi et la révision périodique des activités pour évaluer si les objectifs sont atteints. Une façon pratique d'atteindre ce résultat consiste à concevoir des indicateurs spécifiques de gestions. Pomeroy et al. (2004) fourni une revue excellente du processus d'évaluation de la gestion des AMP, y compris le développement et l'application d'indicateurs (à sous-diviser en indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gouvernance). Vu la complexité de la sélection d'indicateurs appropriés, de planifier et conduire les évaluations, et adapter en conséquence les actions de gestion, il est fortement recommandé que tout le processus d'évaluation de la gestion de l'AMP fasse l'objet de formation spécifique.

² Le plan de gestion détaillera les mesures décrétées afin d'atteindre les objectifs. Elles incluent : un Zoning, pour séparer les sites interdits d'accès et hautement protégés qui contiennent l'habitat critique des cétacés des sites utilisés par les humains et où des activités telles que le whale watching, le tourisme, la pêche et le trafic maritime prennent place de façon régulière ; des mesures de régulation et mitigation pour maintenir les activités humaines passablement nuisibles à un niveau acceptable ; des activités de recherche générant des connaissances et permettant ainsi d'adapter et d'accroître les mesures de gestion ; un renforcement des mesures et un monitoring en conformité afin de s'assurer que les règles sont respectées et que les mesures sont correctement mises en place ; un monitoring du statut et des tendances des populations et des activités humaines servant de référence pour les plans de gestions et permettant de s'assurer que les mesures de mitigation ont l'effet souhaité ; un monitoring et une révision périodiques pour s'assurer que les objectifs sont atteints ; la promotion de décisions justes et de résolution des conflits pour l'accès aux ressources de la mer au sein des zones protégées ; l'administration, le financement, la collecte de fonds ; l'implémentation de programmes éducatifs et de sensibilisation.